

CONSEIL DE QUARTIER « FOSSE ROUGE/CITE VERTE/MONROIS/PENDANTS » Vendredi 28 septembre 2018

Membres du Conseil de quartier :

Ville de Sucy-en-Brie

Christophe CHARTRAIN : Président

Hawa TIMERA - Vice-présidente

Invité : Jean Pierre CHAFFAUD - Maire adjoint en charge des affaires techniques

Administration : BARISIEN Nathalie (Assistante de direction DGS/secrétaire de séance) – BOIN Christophe (DGS)

Collège des habitants

Présents : C. DENIAUD, MC. TROCHET, J. VALLAIS, M. YANSOMWE

Absents excusés : B. BAUER, J. BILLAUDAZ, L. CHARBONNIER

Collège des institutionnels

Présents : M. CALASTRENG, R. CALMEJANE, E. LIBLIN, LOGIREP (Mme LINARES), D. SOUSSI, VALOPHIS (Mme LONGO)

Absents excusés : A. BOURGEOIS, BATIGERE (Mr SPERANZI)

Six personnes dans le public.

Ordre du jour :

- Avancement des projets Centre-ville et Bourg ancien
- Point global sur les travaux d'été 2018
- Présentation du futur projet d'extension du Centre culturel
- Avancement des projets immobiliers sur le quartier
- Transfert de la Maison de santé

- Futur projet de quartier et de l'école
- Points d'actualité : inondations, géothermie
- Réorganisation de la Politique de la Ville et du Centre social
- Questions diverses

POINTS EVOQUES	CONTENU DES DEBATS
<p>Avancement des projets centre-ville (ZAC + Bourg ancien)</p> <p>C. BOIN</p>	<p><u>Parking de l'Espace Jean-Marie Poirier</u> : 180 places en sous-sol et 70 places en surface. Livraison de la coque étanche fin décembre 2018/début d'année 2019. Travaux d'aménagement et gestion par un concessionnaire. La délégation de service public est actuellement en consultation pour la gestion des parkings en sous-sol (Place du Village, parking du marché et parking Jean-Marie Poirier). Les conditions tarifaires et de gratuité seront analysées dans le cadre de cette consultation (critère imposé d'une heure gratuite minimum). Le choix du prestataire sera approuvé lors du Conseil municipal de décembre prochain. La Ville sera très attentive quant à la qualité des prestations (sécurité, gardiennage, ouverture 24h/24, ascenseur ...).</p> <p>Livraison en juin 2019 sauf aléas.</p> <p>Un certain nombre de participants émet un avis défavorable pour cette gratuité jugée insuffisante notamment pour faire le marché : crainte d'une chute significative du commerce de proximité.</p> <p>Il est rappelé que le centre-ville de Sucy-en-Brie disposera, après livraison du parking de l'Espace Jean-Marie Poirier, de plus de 400 places de stationnement couvert.</p> <p><u>Projet immobilier « Le Clos Sévigné »</u> : construction d'un immeuble d'une trentaine de logements. Démarrage en avril 2019. Durée d'environ un an minimum.</p> <p><u>Aménagement des abords du château</u> : démarrage courant février/mars 2019. Il s'agit d'un jardin à la française à l'avant de l'édifice, d'une réorganisation des places de stationnement devant l'Orangerie, d'un parking paysager d'environ 70 places sur le côté. A l'arrière du château, réaménagement du parking actuel pour les commerçants du marché.</p> <p>Mme Trochet fait remarquer que les commerçants se garent devant son immeuble sur les emprises du bailleur Logirep immobilisant toutes les places des résidents. Difficultés rencontrées pour entrer et sortir de la résidence.</p> <p>Mr Chartrain pense qu'il y a un certain relâchement des commerçants actuellement.</p>

	<p><u>Bourg ancien</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Travaux préparatoires sur le réseau gaz terminés en juillet dernier. - Début août : travaux d'enfouissement/effacement des réseaux. Fin de travaux évalués à fin novembre 2018. - Démarrage des travaux de voirie le 22 octobre prochain par la rue de Boissy entre la rue Lacarrière et la rue de la Porte. - Aménagement du parvis de l'église, des rues du Moutier, Porte, Guy Mocquet ainsi que la rue de Brevannes pour une livraison fin d'année 2019. <p>Projet en zone partagée 20 kms (vélos, piétons, voitures). Création d'un jardin de curé, réaménagement du parking, changement de l'éclairage public. Réaménagement de la cour de la recette.</p> <p><i>Observations/Questions</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Plus aucune sécurité rue du Moutier, notamment vis-à-vis des enfants. Réponse : La zone partagée 20 kms/h est maintenue et réadaptée avec une zone prioritaire piétons. Le comportement de chacun doit évoluer. Démarrage des travaux à la mi-octobre. - Date de réfection de la rue Guy Mocquet. Réponse : la rue Guy Mocquet fait partie du réaménagement du bourg ancien. Le phasage des travaux de voirie est prévu pour le printemps 2019. - Point sur les commerces de centre-ville et date de l'ouverture du restaurant pakistanais. Réponse : Ouverture du restaurant pakistanais prévue pour la fin d'année (retard en raison de problèmes purement familiaux) Les travaux ont bien avancé et le mobilier est en cours de livraison. Déménagement de la boutique de prêt à porter « Olga »rue de la Porte à l'ex Apparthé pour s'agrandir et améliorer l'accueil réservé à sa clientèle. - Problématique des poids-lourds de plus de 3 tonnes qui remontent la rue de Brevannes à solutionner.
<p>Point global sur les travaux d'été</p> <p>JP CHAFFAUD C. CHARTRAIN</p>	<p>Piste d'athlétisme : piste de 8 couloirs en synthétique au parc des Sports permettant aux diverses associations sportives de la ville et aux scolaires de pouvoir évoluer sur ses équipements. Cette piste est par ailleurs homologuée par la Fédération française d'athlétisme pour les compétitions. Coût des travaux : environ 1 400 000 €. Livraison mi-octobre 2018. Subvention de la Région Ile-de-France 120 000 €.</p>

C. BOIN

Extension de l'accueil de loisirs Fontaine de Villiers : cette école maternelle de 3 classes accueille également un centre de loisirs pour les moins de 6 ans. Celui-ci pourra accueillir plus de 90 enfants dans de bonnes conditions suite au réaménagement du logement du gardien d'une surface de 90 m². Les travaux ont été réalisés par les services municipaux. Livraison à la rentrée scolaire de septembre dernier.

Centre de loisirs du Parc : après achèvement de l'extension de l'accueil de loisirs du Parc avant l'été, ont eu lieu des travaux de rénovation des allées et de la placette en enrobé et béton balayé. Fin de chantier d'ici mi-octobre. Pour information, cet équipement accueille chaque mercredi et vacances scolaires environ 230 enfants (le mercredi).

Ecole du Centre : construction d'une salle de restauration, d'un bloc sanitaire et d'une salle APPS. Réfection de la grande cour et création des marquages au sol. Les travaux ont été également subventionnés par la Région Ile-de-France. Livraison effective le lundi 17 septembre dernier. Il est à noter qu'à la rentrée scolaire, sur 15 jours, les repas ont été servis à l'espace Jean-Marie Poirier, la livraison de l'équipement ayant pris 15 jours de retard. La restauration est effectuée aujourd'hui en self-service. Inauguration : novembre/décembre prochain.

Maison de l'Enfance et de la Jeunesse rue L. Halévy : transformation des bureaux pour créer un guichet unique petite enfance, enfance et jeunesse. L'accueil du public se verra ainsi amélioré.

Rue Dauphine - travaux sous maîtrise d'ouvrage Grand Paris Sud Est Avenir : requalification complète de la voie. Démarrage des travaux début 2017, puis chantier en arrêt en attente de l'enfouissement de la fibre optique. Reprise effective pour les derniers travaux de trottoirs. Livraison Toussaint 2018.

Plusieurs travaux ont été effectués également dans les écoles (Bruyères, Cité verte, Plateau), mise en peinture de la salle de billard de la Maison des Seniors, campagne de nids de poule notamment rue du Grand Val et rue du Moulin à Vent.

Mr Boin précise qu'en ce qui concerne les nids de poule, il est aujourd'hui obligatoire d'entreprendre un

	<p>diagnostic amiante sur les voiries ; ce qui a pour conséquences l'augmentation des coûts de 50 % et des délais d'exécution plus longs.</p> <p>Travaux du département : rénovation du rondpoint Route de la Queue-en-Brie, création d'un trottoir et de traversées piétonnes rue de Brévannes, reprise des plateaux surélevés rue de Noiseau, réfection du tapis de chaussée et reprise du marquage au sol rue de Villeneuve, création d'un giratoire rue de Bonneuil/Verdun/Champigny pour sécuriser l'intersection et améliorer la circulation.</p> <p>Quelques observations sur ce giratoire : plus de fluidité, rondpoint franchissable, respect de la priorité. Toutefois, les véhicules ont tendance à rouler dessus.</p> <p>Mr Chartrain indique que devant des problèmes d'étanchéité et d'humidité à l'école de la Fosse rouge, des travaux ont été diligentés pendant l'été. Les services techniques continuent de travailler sur la réfection de cette école même si le projet d'une future école est en cours d'étude. Sur le groupe scolaire de la Cité verte, plusieurs malfaçons ont été constatées notamment concernant la cour de la maternelle mais aussi des problèmes d'étanchéité dans le gymnase. Des procédures sont engagées pour y remédier.</p>
<p>Présentation du futur projet d'extension du Centre culturel JP CHAFFAUD</p>	<p>Ce projet porte sur la réhabilitation du Centre culturel de la Ferme de Grand Val, d'extension et de réaménagement de la salle de spectacle Gérard Philipe. La Ville souhaite se doter d'un pôle culturel moderne et adapté au développement de ses projets artistiques et culturels ainsi que d'une salle de spectacle avec une capacité d'accueil en places assises fixes (augmentation de la jauge à hauteur de 176 places). Il est également envisagé le réaménagement de ses espaces extérieurs afin de permettre l'accueil de troupes résidentes. Ce projet aura pour finalité de recréer l'aspect initial de la Ferme de Grand Val. Arrêt de la programmation culturelle pendant la période des travaux, les associations continueront leurs activités.</p> <p>Superficie de l'extension : 188 m² - Livraison en 2020. Budget total estimé à environ 1 700 000 € – Subvention : 880 000 € par le Conseil régional d'Ile-de-France.</p>
<p>Avancement des projets immobiliers sur le quartier</p>	<p><u>Rappel du projet « Les Toiles »</u> : 78 logements dont 22 logements sociaux répartis sur 3 cages d'escaliers. 99 places de stationnement prévues.</p>

<p>Transfert de la Maison de santé</p> <p>C. CHARTRAIN H. TIMERA C. ABRAHAM</p>	<p>Démarrage des travaux : début décembre 2017, durée : 20 mois - Livraison prévue : 2^{ème} semestre 2019.</p> <p><u>La Maison de Santé universitaire</u>, actuellement installée rue Ingres, déménagera sur 300 m² en rez-de-chaussée de ce nouvel immeuble pour répondre aux besoins de la population. Des professionnels de santé supplémentaires viendront s’y intégrer.</p> <p>Question : que deviennent les locaux actuels de la Maison de Santé ? Réponse : l’appartement dans lequel les professionnels de santé exercent sera remis à disposition de la Ville.</p> <p><u>Projet « Greencity »</u> : Construction d’un immeuble de 23 logements dont 5 logements sociaux situés au 20/22 rue du Grand Val. 29 places de stationnement dont 5 places visiteurs. L’immeuble s’implante en retrait de l’alignement de la rue du Grand Val.</p> <p>Ce projet s’est vu retardé d’un an et demi en raison d’un recours contentieux demandant l’annulation du permis déposé par plusieurs riverains. Le jugement a été rendu mi-juillet rejetant la requête en annulation du permis de construire. Aujourd’hui, tous les recours sont purgés. Le chantier peut donc démarrer.</p>
<p>Futur projet de quartier et de l’école</p> <p>C. CHARTRAIN H. TIMERA</p>	<p>Depuis le 1^{er} janvier 2018, la compétence « Aménagement » a été transférée au territoire Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA). C’est donc à cette instance qu’il revient de lancer une recherche d’assistance à maîtrise d’ouvrage pour une attribution en fin d’année 2018/début 2019. La Ville reste cependant étroitement associée au projet. Courant 2019, cette AMO réalisera une série d’études qui porteront sur des aspects urbanistiques, économiques, d’aménagement et de déplacement. Après les premiers constats, probablement à l’automne, une concertation sera engagée avec les différents acteurs du projet. Il est envisagé une zone d’aménagement concertée avec le calendrier prévisionnel suivant :</p> <p>Automne 2019 : concertation avec les différents acteurs du projet Année 2020 : création de la ZAC Années 2021/2022 : lancement des travaux</p>
<p>Points d’actualité</p> <p>C. CHARTRAIN JP CHAFFAUD</p>	<p><u>Travaux géothermie</u> : courant 2017, le réseau de chaleur a connu différents problèmes (fuite sur les têtes de puits, des échappements gazeux, la panne de la pompe à chaleur, etc.). En juin dernier, des travaux ont été nécessaires pour améliorer le réseau (sécurisation et motorisation des têtes de puits, colmatage des brèches</p>

	<p>relevées sur le puit producteur, remplacement des automates ...). Les travaux ont été entièrement pris en charge par le concessionnaire Sogesub. L'installation devrait aujourd'hui bien fonctionner pour la prochaine saison de chauffe.</p> <p>Mme Trochet signale des odeurs et traces sur les rebords de ses fenêtres. Mr Chaffaud répond qu'il ne s'agit pas d'échappée de gaz, il s'agit d'une autre origine.</p> <p><u>Inondations du 12 juin 2018</u> : les quartiers les plus touchés par la crue du Morbras ont été celui du Grand Val et celui du Moulin de Touillon. 200 foyers ont été sinistrés. Dès le déclenchement de l'alerte, les services municipaux se sont mobilisés afin de venir en aide aux sinistrés.</p> <p>Au lendemain de ces intempéries, plusieurs actions ont été diligentées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle obtenue par arrêté du 9 juillet 2018 ; les sinistrés ont pu faire appel à leurs assurances pour une prise en charge. • Saisine de la Métropole du Grand Paris, compétente en matière de Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) afin de lancer une étude hydraulique sur le Morbras pour comprendre les phénomènes répétitifs sur la commune et comment y remédier, création de bassins sur le Morbras et renforcement des berges localement). • Saisine du Département sur le sous-dimensionnement des réseaux d'eaux pluviales de la rue du Général Leclerc. Une rencontre est prévue le 5 novembre prochain. • Saisine du Préfet sur le phénomène de « vague » mettant en cause la gestion des bassins du château d'Ormesson.
<p>Réorganisation de la Politique de la Ville et du Centre social</p> <p>C. CHARTRAIN</p>	<p>La réorganisation du secteur Politique de la Ville a pour objectif de favoriser l'intégration des populations des quartiers de la Fosse rouge/Cité verte, Procession et Noyers. Cet enjeu passe par une politique d'intégration à l'échelle de la ville en favorisant l'accès aux dispositifs de droit commun en opposition à une politique d'isolement sur les quartiers. Nouveaux objectifs et travail avec des publics prioritaires, notamment le public des 12-14 ans mais aussi les demandeurs d'emploi de plus de 26 ans et les familles des 3 quartiers en développant les outils suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des dispositifs de droit commun dès les vacances de la Toussaint pour accueillir les 6-

11 ans qui ne seront plus gérés par les antennes de quartier pendant les vacances scolaires

- Développement de la boutique loisirs pour les 12-14 ans en favorisant l'accès aux jeunes des quartiers
- Réintégration du LAEP au centre social à partir de mi-octobre
- Gestion centralisée du Clas piloté par le centre social
- Développement du volet Prévention au sein de la Maison des Jeunes et des Parents

Il est rappelé que :

- la Mission locale reçoit les demandeurs d'emploi à la Maison de l'Emploi et de l'Entreprise
- le transport gratuit en bus est assuré pour l'accueil des 6-11 ans au centre de loisirs du Parc
- l'arrivée d'une nouvelle directrice du centre social à partir du 1^{er} novembre
- la centralisation des inscriptions aux activités du secteur enfance et jeunesse via un guichet unique rue Ludovic Halévy

Pétition concernant l'existence d'une mécanique sauvage rue Ingres : la Ville a été saisie concernant l'installation d'un garage sauvage sur l'emprise foncière de VALOPHIS privant les habitants du 12 rue Ingres de places de parking prises par des épaves et des dépôts de tous genres. La Police municipale est intervenue pour dresser à plusieurs reprises des contraventions au contrevenant pour dépôt et déversement en lieu privé de déchets, objets, matériaux et liquides insalubres en bas de l'immeuble. Il semblerait après constat que ce garage ait cessé son activité.

De plus, la PM a procédé à un recensement des véhicules à l'état de ventouses et en voie d'épavisation, stationnés sur le foncier de VALOPHIS et a demandé à la Police nationale de mettre en place une procédure d'enlèvement. La collaboration fonctionne parfaitement.

Mme Longo, représentante de VALOPHIS, mentionne avoir réceptionnée la pétition en avril dernier. Un courrier a été envoyé aux locataires pour leur demander d'identifier les infractions sur son patrimoine afin de pouvoir porter plainte et agir.

Eventuelle mécanique sauvage des 8 et 11 cité verte : Mme Linares, représentante de LOGIREP, indique recevoir que très peu de réclamations. Elle précise avoir adressé à Madame le Maire un courrier pour l'alerter de ce garage. Pour porter plainte contre X, le bailleur a besoin du soutien de la Ville.

C. Boin signale l'arrivée d'une nouvelle commissaire de la Police nationale. Une rencontre est prévue avec Madame le Maire. La ville espère nouer de meilleures relations collaboratives, la Police municipale étant un peu démunie face à certaines problématiques. Toutefois, Mr Boin constate une diminution des mécaniques sauvages, une baisse des scooters rodant sur le quartier et quelques arrestations au 1^{er} semestre.

Questions diverses

C. CHARTRAIN

C. BOIN

Signalements de Mme Yansomwe :

- dégradation du ralentisseur devant le Centre culturel. Mr Boin répond qu'il va remonter l'information aux services techniques pour étudier la faisabilité d'un plateau surélevé.
- demande l'avancement du projet de parking devant le 7 et 8 Cité verte sur les emprises de LOGIREP. Mr Boin répond avoir adressé une proposition d'aménagement à Logirep. Mme Linares répond ne pas être en possession de celle-ci. Toutefois elle est ouverte à la discussion et propose la mise en place d'une réunion.

Mme Yansomwe poursuit en indiquant que les locataires prennent en charge les dysfonctionnements à la place du bailleur. Des réclamations ont été faites à propos des ascenseurs qui ne fonctionnent pas mais en vain. Elle souhaite recevoir des propositions et des solutions pour le mieux vivre ensemble.

Mme Linares indique n'avoir jamais reçu de réclamations à ce sujet et poursuit en insistant sur le fait que les réclamations doivent lui parvenir par écrit pour plus d'efficacité. Elle s'engage à y répondre. Mme Linares propose qu'un point soit fait sur ces différents sujets au prochain Conseil de quartier. Par ailleurs, elle précise qu'un courrier a été adressé à Madame le Maire pour solliciter une rencontre municipale et policière afin d'aborder différentes thématiques et trouver des réponses pour le bien des résidents.

Mr Chartrain précise avoir reçu ce courrier et qu'une réunion sera organisée. Toutefois, la Ville ne peut pas se substituer au bailleur pour résoudre les problématiques du bailleur.

Mr Boin mentionne être en contact régulier avec Mme Linares qui effectue régulièrement des visites sur le quartier. Il semblerait, au vu de ces éléments, que le contact avec la hiérarchie soit compliqué.

Signalements de Mme Trochet :

- retour du squatteur au 3 Cité verte. Il est demandé la remise du bas de porte.
- aucun contrôle de l'interphone.
- inexistence d'un contact téléphonique entre locataires et bailleur.
- présence d'un camion devant l'arceau de l'accès pompiers : demande son remplacement.

Il est indiqué que les requêtes de Mme trochet vont être traitées y compris la rampe d'escalier donnant

	<p>accès à la rue Maurice Berteaux. Toutefois, Mr Chartrain indique qu'il est nécessaire de saisir le bailleur à propos du camion s'agissant d'un locataire du 3 Cité verte.</p> <p>Autres signalements :</p> <ul style="list-style-type: none">• Changement trop rapide des feux tricolores donnant accès au monoprix.• Aire de jeux sur le terrain BATIGERE, derrière le 53, rue de la Fosse rouge, accidentogène pour les petits. Demande de la sécuriser.• Rue Van Gogh : aucune signalisation sur la traversée piétons et pas de trottoirs pour les piétons. Un stop pourrait sécuriser le passage ou prévoir le renforcement de la signalétique.• Présence de rats dans le quartier. Mr Boin répond qu'il s'agit d'un problème général qui va être traité par le Territoire (responsable des réseaux d'assainissement) par une campagne de dératisation. Ce phénomène est causé en partie par le manque de propreté de certains locataires qui ne respectent pas les consignes du bailleur. <p>Mr Boin rappelle à nouveau la procédure pour l'enlèvement des déchets et encombrants (signalement aux services techniques, enlèvement en 24 heures par le GPSEA).</p>
--	--

Mr CHARTRAIN lève la séance en indiquant qu'un point sera fait au prochain Conseil de quartier sur le suivi des doléances signalées sur le patrimoine des bailleurs.